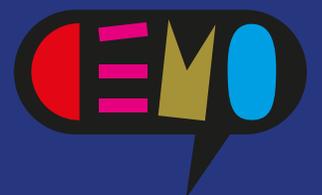


# Le KAP - Le temps de l'autonomie RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017



**CEMO Asbl**  
Rue de Parme 86 - 1060 Bruxelles  
T. 02 533 05 60 - F. 02 533 05 69  
[cemo@cemoasbl.be](mailto:cemo@cemoasbl.be) - [www.cemoasbl.be](http://www.cemoasbl.be)



**Centre d'Éducation en Milieu Ouvert**



## Introduction – Le Temps de l'autonomie

Ouverture de deux nouvelles unités de logement, obtention de moyens de fonctionnement spécifiques, autonomisation accrue du projet KAP au sein du CEMO, réécriture de notre projet pédagogique, poursuite de nos réflexions sur les jeunes dits « incasables »... Différentes pistes de travail étaient évoquées dans la dernière partie de notre rapport d'activités 2016.

Douze mois plus tard, le moment est venu de faire le bilan autour de ce projet qui nous mobilise tant.

Plusieurs subdivisions structureront ce rapport. A la présentation de quelques chiffres succédera différentes parties qui vous permettront de prendre connaissance du travail effectué de manière plus qualitative. Dans les différentes sections qui suivront, le lecteur sera entre autres informé des différents partenariats noués, de certains de nos constats, des activités collectives développées ainsi que des perspectives de développement du projet.

*Le temps de l'autonomie...* De manière transversale, le fil rouge de notre rapport d'activités sera la question du temps. Cette question a été au centre de nos préoccupations en 2017. Que ce soit à travers nos différentes supervisions, réunions d'équipe et évaluations, nous avons questionné la question de l'outil de logement de transit, qui est au centre de notre projet pédagogique. Cela nous a poussé à voir le jeune à travers un prisme plus large que les quelques mois qu'il passe avec nous. Nous avons développé différents nouveaux outils tels que la création d'un KAP « long terme »<sup>1</sup>, la possibilité d'accompagner le jeune après un passage dans la KAP, à travers un suivi « post-KAP » ou la possibilité de reposer sa candidature pour un jeune déjà passé par nos logements.

En effet, la volonté de l'équipe du CEMO est de poursuivre un accompagnement de qualité « *individualisé* » au plus proche des besoins de ces jeunes qui sont amenés à s'assumer seuls malgré leur très jeune âge. Cette adaptabilité et ce suivi « *sur mesure* » dans le respect de certaines balises, en fonction de l'évaluation des besoins du jeune, est une des forces de notre projet. Le temps que prend le double processus complexe de « réaffiliation » et d'autonomisation que le projet implique sera différent pour chaque jeune.

La maturation suppose le développement d'un processus d'essais/erreurs qui ne se termine pas toujours à la fin de quelques mois de transit. La création de liens et d'un réseau structurant autour du jeune n'est également pas une évidence. Ce processus implique de prendre en compte le jeune et son histoire. Désormais, l'autonomisation au sein du KAP est vue comme un processus. Une vision qui implique une certaine souplesse et une réflexion sur le temps que l'on se donne pour avancer ensemble. Cette vision est d'autant plus nécessaire au regard d'un contexte de mutation

---

<sup>1</sup> Trois unités de logement KAP sont prioritairement proposées à certains jeunes qui sont passés par le transit plus classique dans le cadre d'un bail dit de court terme.

et d'accélération sociale<sup>2</sup>, qui implique une transformation significative des politiques sociales, qui vont dans un sens qui n'aide pas toujours les jeunes avec qui nous travaillons.

L'équipe KAP

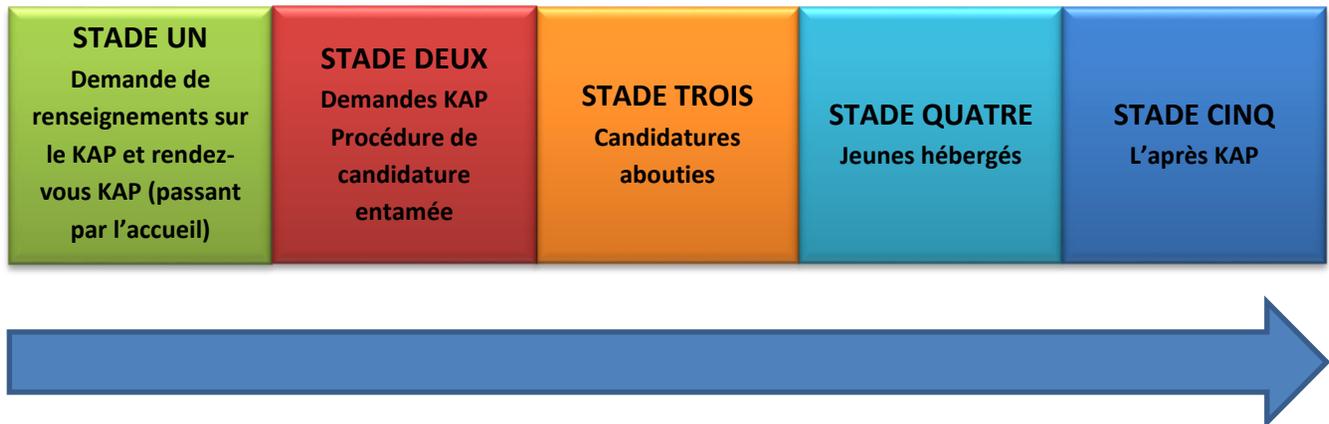
---

<sup>2</sup> A ce titre lire ROSA H. (2010), *Accélération. Une critique sociale du temps*, Paris, La Découverte.

## I. Le temps des chiffres

**Caractéristiques des jeunes qui entament une candidature, nombre de jeunes entrés dans le projet, taux d'occupation de nos appartements... Ces données chiffrées vous éclaireront sur l'année 2017 au sein de notre projet KAP.**

Afin de rendre cette section la plus lisible possible nous avons réalisé une ligne du temps basée sur les différentes étapes du parcours d'un jeune passé par le KAP. Cinq étapes différentes ont été retenues dans un ordre chronologique :



La première étape retenue est la **demande de renseignements sur le KAP et le rendez-vous KAP passant par l'accueil**. Ces demandes, passant par la permanence générale du CEMO, se font soit par téléphone soit par une visite. Pour obtenir un chiffre représentatif nous avons extrait du « programme accueil » du CEMO les demandes qui concernent spécifiquement le KAP.

La seconde étape est la **demande KAP**. A cette étape le jeune entame sa candidature KAP. Les différentes procédures KAP entamées sont reprises dans un tableau spécifique, outils dynamique nous permettant de suivre les différents stades de chacune des candidatures entamées.

La troisième étape consiste en la **candidature KAP**. A ce moment, la candidature du jeune est aboutie. Il remplit l'ensemble des conditions nécessaires à l'entrée et a mené une première réflexion sur les différents points qu'il voudrait mettre au travail s'il entre au KAP (santé, scolarité, travail avec la famille, loisirs, autonomie fonctionnelle...). Ces chiffres proviennent de différentes candidatures remises au comité d'accompagnement KAP<sup>3</sup>.

La quatrième étape consiste en le **passage dans une de nos unités d'hébergement**. Les jeunes y sont suivis sur un temps plus ou moins long en fonction des évolutions dans son projet. Précisons qu'en plus de notre projet KAP, articulé sur le modèle de l'hébergement de transit et pour une

<sup>3</sup> Le comité d'accompagnement KAP est la coupole au-dessus du projet. Il prend les décisions importantes concernant le projet en tant que tel mais aussi concernant chaque jeune. Le comité se réunit pour l'analyse des candidatures. Il se réunit également mensuellement pour évaluer le projet KAP et planifier les grandes avancées. Il se réunira au minimum une fois par an pour faire l'évaluation de son fonctionnement et du projet. Le comité KAP est un comité composé de trois personnes (coordinateur du service social du CPAS de Saint-Gilles, directeur du CEMO, chargé de projet KAP).

durée maximale de 12 mois, nous avons développé un autre modèle d'hébergement complémentaire : le KAP Long terme. Celui-ci concerne trois unités de logement<sup>4</sup>. Nous utilisons différents outils et canevas qui nous donnent plusieurs informations pertinentes sur les jeunes hébergés et leurs parcours.

La cinquième étape se situe **après le passage au KAP**. Nous continuons à suivre une partie de nos jeunes, après le passage par nos logements. Certains jeunes continuent d'être accompagnés à la suite de leur passage dans les appartements de transit. Nous revoyons également tous les jeunes 6 mois après leur passage au KAP, afin qu'ils fassent un retour sur le dispositif. Nous avons donc quelques informations pertinentes sur l'évolution de leur situation et les bénéfices du dispositif à moyen terme.

### **1.1. Stade Un - Demande de renseignements sur le KAP et intervention sur le KAP à l'accueil du CEMO.**

De nombreuses personnes « passent » par l'accueil du CEMO pour différentes raisons. Une partie de ce public prend contact avec l'association en raison de l'existence du projet KAP. Tout d'abord, nous recevons des appels téléphoniques d'intervenants et de jeunes s'intéressant au projet. Certains jeunes repasseront par nos services par la suite pour entamer une candidature (ces jeunes seront repris dans le point 1.2. demandes KAP-candidature entamée). Aussi, certains jeunes, passent par l'accueil car ils ont un rendez-vous dans le cadre de leur candidature ou de leur suivi s'ils sont déjà dans les logements. Ils seront repris dans la rubrique « Rendez-vous KAP ».

Le traitement de ces chiffres donnera une idée assez précise du nombre d'interventions concernant spécifiquement le KAP à l'accueil du CEMO. Ils permettront de voir ce que cela représente par rapport à l'ensemble des interventions réalisées à l'accueil du CEMO.

**Tableau un - Nombre d'interventions par rapport au KAP (en permanence)**

	<b>Nombre d'interventions KAP</b>	<b>Nombre de demandes CEMO</b>	<b>Pourcentage</b>
<b>2016</b>	260	4162	6,2 %
<b>2017</b>	323	4964	6,5 %

#### **Dont**

	<b>Nombre d'interventions</b>	<b>Pourcentage</b>
<b>Nouvelle demande KAP</b>	71	1,4 %
<b>RDV KAP</b>	252	5,1 %

<sup>4</sup> Les unités de logement « KAP long terme » sont situées sur les sites de « Crickx » et « Mérode ». Les bénéficiaires peuvent y rester pour une période maximale de trois ans. L'accompagnement y est moins soutenu. Le cadre particulier développé permet la stabilisation de jeune n'étant pas encore prêt pour intégrer un appartement seul et ne trouvant pas de logement adéquat.

## Commentaires

Les chiffres des interventions à l'accueil du CEMO qui concernent le KAP sont en augmentation par rapport à 2016. Ils ont quasiment doublés par rapport à 2015. Le pourcentage des interventions par rapport à l'ensemble des démarches effectuées à l'accueil est également en légère augmentation, le nombre d'interventions générales à l'accueil a également augmenté dans des proportions comparables. Au même titre que les aides financières pour la partie Service Jeunesse du CPAS de Saint-Gilles ou les suivis AMO, le KAP est une « porte d'entrée » importante du service. Le projet représente un travail important pour les personnes travaillant à l'accueil du CEMO. Notons qu'épisodiquement, certains jeunes passant la porte du CEMO afin d'entamer une demande KAP, mais n'étant pas dans les conditions spécifiques au projet, finiront tout de même par bénéficier d'un suivi individuel du CEMO. Les jeunes qui ne sont pas dans les conditions d'accès à notre service, seront relayés et/ou accompagnés vers d'autres services. Ce relais peut-être plus ou moins long en fonction de chaque situation. Certains jeunes en décrochage des différents dispositifs y rattachent grâce à ces interventions.

### 1.1. Stade deux - Demandes KAP – candidatures entamées

Le KAP vise un public assez large qui constitue l'ensemble des jeunes entre 16 et 25 ans sans hébergement stable et en rupture et/ou en crise avec le milieu de vie habituel. Le tableau suivant reprendra le nombre des candidatures KAP entamées en 2017. Cette partie donnera également des informations plus précises sur l'âge et la situation familiale des candidats.

**Tableau deux - Nombre de demandes KAP en 2017**

Nombre de demandes KAP	
2017	80

## Commentaires

Ce chiffre est en légère baisse par rapport à l'année précédente. Les facteurs explicatifs sont difficiles à définir. Une hypothèse plausible peut toutefois être posée. Nous remarquons que nous avons des pics au niveau des demandes lorsque nous informons le réseau qu'une place va se libérer dans les appartements (comme nous l'avons par exemple fait en mai 2017). Le nombre de demandes actuel étant adéquat par rapport à la taille et la forme actuelle du projet<sup>5</sup>, nous n'informons plus systématiquement nos partenaires lorsqu'une place se libère. Le développement de la taille du projet, prévue en 2018/2019, impliquera un rappel plus régulier auprès des associations susceptibles de connaître des jeunes intéressés par le projet. Notons également que la gestion des candidatures, repris depuis deux ans par l'équipe spécifique au KAP,

---

<sup>5</sup> Nous gérons actuellement onze logements à travers le projet. Huit logements sont dédiés au transit et trois logements, intégrés au KAP, sont accessible pour les jeunes passés par le KAP nécessitant un accompagnement et un soutien plus long par notre projet.

est un travail chronophage. Il l'est d'autant plus qu'un nombre important de jeunes, sans revenu et sans réseau/intervenant pouvant l'accompagner pour l'obtenir, viennent faire une demande pour entrer dans le projet. Nous accompagnons ces jeunes de manière plus active que par le passé.

**Tableau trois - Sexe des demandeurs en 2017**

Sexe des demandeurs	Filles	Garçons	total
<b>2017</b>	39 demandes - 48 %	41 demandes - 52 %	80

### Commentaires

En 2015 et 2016 nous avons reçu un nombre plus important de demandes de filles. Au contraire des années précédentes, en 2017, nous avons eu une plus grande équité dans les demandes. Nous remarquons que les institutions de l'aide à la jeunesse (IPPJ, SAAE), qui relayent des jeunes vers notre projet envoient souvent plus des garçons que des filles. Toutefois, outre cet élément, nous avons peu d'hypothèses sérieuses nous permettant d'expliquer cette évolution.

**Tableau quatre - Type de Public demandeur KAP en 2017**

Type de public	Nombre de demandes 2017	Pourcentage arrondi 2017
<b>1. Jeune entre 16 et 18 ans</b>	25	32 %
<b>2. Jeune isolé entre 18 et 21 ans (accomplis)</b>	37	44 %
<b>3. Parent mineur avec enfant</b>	2	3 %
<b>4. Jeune parent entre 18-21 ans avec enfant (ou enceinte)</b>	6	7 %
<b>5. Parent de 22 ans à 25 ans avec enfant (ou enceinte)</b>	4	5 %
<b>6. Jeune de 22 ans à 25 ans</b>	7	9 %
<b>Total</b>	80	100 %

### Commentaires

Le KAP touche toujours majoritairement la catégorie des jeunes isolés entre 16 et 21 ans accomplis. Nous travaillons principalement autour de la transition vers l'âge adulte. Ces jeunes représentent près de 85 % des jeunes qui ont fait une demande en 2017.

Une bonne partie du public intéressé par le KAP sont des jeunes majeurs. Dans cette catégorie, nous rencontrons différents types de profils. Certains des jeunes sont toujours en famille mais ils

sont pris dans des conflits familiaux importants et souhaitent quitter cet environnement difficile<sup>6</sup>. D'autres sont dans une institution, telle qu'une maison d'accueil ou un centre d'accueils d'urgence, mais ne souhaitent plus y rester estimant que cela ne répond pas à leur besoin. Une autre partie de ces jeunes sont en rue ou en itinérance, depuis une période plus ou moins longue. Certaines jeunes filles dans cette situation sont enceinte ou avec un enfant.

Par ailleurs, nous notons une augmentation significative des mineurs en demande, depuis la création du projet. L'approfondissement des collaborations avec certains services de l'aide à la jeunesse et services mandants nous semble expliquer en partie cette évolution. Notons également, qu'une proportion importante de ces jeunes mineurs, relayés vers le KAP, ne trouve plus sa place dans les structures classiques de l'aide à la jeunesse existantes. Certains des jeunes mineurs que nous recevons approchent de l'âge de la majorité, ont peu de réseau, et ne se sentent pas prêts à la vie en autonomie. Ils n'y sont parfois pas bien préparés. Ils recherchent donc une structure, leur permettant d'expérimenter la vie en autonomie avec un filet de sécurité avant de se lancer seuls dans la vie. D'autres sont en errance, habitant chez des amis ou parfois dans des squats ou en rue. Ils sont parfois en errance institutionnelle et ont intégré de nombreuses institutions différentes de l'aide à la jeunesse. Certains sont dans un processus de marginalisation important. D'autres encore, sont toujours en famille, sont « mis dehors » ou souhaitent la quitter suite à un conflit important.

La plupart des jeunes, de ces différentes catégories, ne se sentent pas prêts à vivre seuls et ont peu de réseau. Ils ont besoin d'un soutien actif mais sont également en demande d'avoir une autonomie importante. Ils recherchent un endroit où ils ne se sentent pas stigmatisés et ne sont pas toujours preneurs d'intégrer une maison d'accueil ou un centre d'accueil pour sans-abris. Une partie n'a pas de revenu et ne sait pas comment s'y prendre pour l'obtenir. Cela est d'autant plus compliqué quand le jeune est en errance (CPAS et institutions « se renvoyant la balle ») ou quand le jeune est mineur (refus des CPAS, aide à la jeunesse qui n'ouvre pas toujours de « dossier » pour des jeunes qui approchent de la majorité). Certains sont à la recherche d'un logement dans le privé, parfois depuis longtemps, sans que leurs différentes démarches aient pu aboutir.

Dans ces demandes nous avons reçu quelques jeunes catégorisés comme « incasables » ou « désaffiliés »<sup>7</sup>, ayant parfois des soucis de santé mentale et de toxicomanie nécessitant des soins particuliers. Ces situations, minoritaires, sont toutefois très inquiétantes. Une réflexion sur la situation de ces jeunes, dont nous ne connaissons pas toujours bien les parcours, et qui ont

---

<sup>6</sup> Par exemple on retrouvera notamment dans cette catégorie, un nombre important de jeunes arrivés en Belgique à travers une procédure de regroupement familial. La situation administrative spécifique de ces jeunes majeurs, en rupture familiale, complique l'accès à un revenu, l'aide d'un CPAS pouvant entraîner un ordre de quitter le territoire. Vous trouverez plus d'informations sur les réalités de ces jeunes dans la section sur le regroupement familial de ce rapport d'activité. La recherche de Xavier Briké « *L'expérience de l'exil au travers du regroupement familial : mythes, procédures et déracinement* » publiée aux éditions Academia qui a été réalisée avec les jeunes du KAP permettra au lecteur de prendre connaissance d'une analyse complète.

<sup>7</sup> Vous trouverez plus d'informations sur cette thématique dans la section « le temps de se rencontrer »

parfois un long chemin dans l'aide à la jeunesse, a été intégrée à notre diagnostic social 2017-2020.

Nous soulignons régulièrement le manque de perspectives offertes à l'ensemble de ces jeunes, qui ont tous un parcours et des besoins spécifiques. Des politiques publiques cohérentes sont à développer. La période de la transition à la majorité, qui implique un changement de statut, est une période critique pour les jeunes les plus défavorisés. De notre point de vue, les réformes de l'aide à la jeunesse, nous permettant d'accompagner les jeunes dans ce passage difficile vers l'âge adulte nous semblent chargées de sens. Toutefois, les secteurs « adultes » doivent aussi, favoriser un accompagnement plus adéquat de ce public spécifique.

**Tableau 5 - Secteur de l'envoyeur 2017**

<b>Secteur</b>	<b>2017</b>	<b>Pourcentage</b>
<b>CPAS dont le CPAS de Saint-Gilles</b>	16	20 %
<b>Aide à la jeunesse (SAJ, SPJ, CAU, SAIE, samio, autres AMO ou PPP)</b>	18	20%
<b>Maisons d'accueil et secteur sans abris</b>	6	8 %
<b>Partenaires du projet (Abaka, Sos jeunes, crisismeldpunt, Mado, point jaune)</b>	10	13 %
<b>Ecoles et PMS</b>	7	9 %
<b>Suivi CEMO</b>	2	3 %
<b>Autres (unité de crise, maison de jeunes et de quartier, service social pour les migrants...)</b>	9	11%
<b>Amis de jeunes du KAP, connaissance, bouche à oreille</b>	9	11%
<b>Inconnu (le jeune dit qu'il a été envoyé par lui-même)</b>	4	5%
<b>Total</b>	80	100 %

La plupart des jeunes, qui entament une candidature, sont envoyés par nos différents partenaires sociaux. Ceux-ci sont nombreux et relativement hétérogènes. Ils viennent de secteurs très variés.

Environ 20 pourcents des jeunes sont envoyés par les différents Centre Public d'Action Sociale (CPAS) Bruxellois. Une partie importante de ces jeunes nous est relayée par le CPAS de Saint-Gilles. D'autres CPAS Bruxellois, avec qui nous avons mis en place des partenariats étroits au fur et à mesure du développement du projet, nous orientent des candidats. Un autre grand groupe « d'envoyeur » est celui du secteur de l'aide à la jeunesse. Une évolution intéressante est à noter cette année : une part importante des jeunes envoyés par ce secteur l'a été par les institutions mandatées (Tribunal de la Jeunesse, Service de protection de la jeunesse, Service d'accueil et

d'aide éducative, Institution publique de l'aide à la jeunesse...) ou le SAJ (service d'aide à la jeunesse). Souvent ils ne trouvent pas de solutions pour ces jeunes dans les dispositifs existants et pensent que le cadre particulier du KAP (non mandat, travail concret autour de l'autonomie, non présence 24/24...) est un dispositif intéressant. Le cadre particulier du projet, qui envisage un travail au-delà de la majorité, permet également un passage plus serein vers l'âge adulte<sup>8</sup>. Nous recevons toujours un nombre important de jeunes à travers nos partenaires tels que Sos jeunes, Abaka, le point jaune ou le crisismeldpunt qui travaillent avec un public similaire à notre public cible. Comme les années précédentes, nous recevons toujours une partie importante de jeunes provenant du secteur du « sans abrisme » et plus particulièrement des maisons d'accueil. Celles-ci ne sont pas toujours adéquates au regard des besoins spécifiques des jeunes de cet âge. La durée de séjour y est également souvent limitée. Le secteur scolaire (école, centre de formation en alternance, centre psycho médico sociaux) reste aussi un envoyeur important. Fait notoire cette année, environs 10% des demandeurs ont connu le KAP via d'autres jeunes passés par le projet, preuve que le « bouche à oreille » fonctionne bien également.

Les jeunes envoyés viennent de toutes les communes bruxelloises bien qu'une part plus importante vient du croissant pauvre<sup>9</sup>. Beaucoup sont en errance entre plusieurs d'entre elles, vivant chez des amis et/ou des membres de la famille et changeant régulièrement de résidence. Quelques jeunes sont domiciliés en dehors de Bruxelles, mais sont en errance dans la capitale, grande ville où ils trouvent plus facilement certaines ressources. Les jeunes rencontrés cumulent certains handicaps (pauvreté, mère célibataire, passé institutionnel, santé mentale, Mena ou stigmatisation de la migration bien qu'ils soient là depuis plusieurs générations, errance...) bien que les parcours soient très hétérogènes.

---

<sup>8</sup> Notons qu'il est parfois difficile d'aider ces mineurs. N'étant pas dans les conditions pour avoir accès au revenu d'intégration sociale ils ne peuvent souvent pas payer le loyer nécessaire à la location d'une unité de logement KAP. Il arrive donc qu'un mineur commence une candidature mais que celle-ci n'aboutisse que plusieurs mois après, tant il est difficile pour eux d'avoir accès à une ressource financière s'ils ont moins de 18 ans. C'est malheureusement l'important délai entre une décision d'un mandant et l'accès réel à cette ressource financière qui pose problème. Certains commencent alors un parcours d'errance qui peut durer de longs mois et devenir plus « structurel ». Certains jeunes majeurs sont par contre dans les conditions d'accès au CPAS, mais n'en sont pas informés ou « décrochent » lors des démarches qui leur sont demandées. Ils se trouvent parfois « perdus » face aux nombreuses démarches administratives demandées par les services sociaux. Moyennant une bonne collaboration entre services, cela est toutefois possible. Nous insisterons sur ce point lors de rencontres prévues avec le SAJ et le SPJ et les différents CPAS.

<sup>9</sup> Dans le glossaire du site IBSA (institut Bruxellois de statistique et d'analyse) le croissant pauvre est défini comme la «Zone concentrant depuis plusieurs décennies les populations les moins favorisées sur le plan économique. Elle reprend les quartiers en première couronne nord et ouest, qui sont parmi les plus pauvres de la Région bruxelloise et qui forment un croissant autour du centre-ville. Les quartiers de cette zone sont : à l'intérieur du Pentagone, à l'ouest de la jonction nord-midi plus les Marolles; l'est d'Anderlecht et de Molenbeek-Saint-Jean (entre le chemin de fer et le canal) ; au nord, la commune de Saint-Josse, l'ouest de Schaerbeek et les zones industrielles le long du canal; au sud, le bas de Saint-Gilles et le bas de Forest. [http://www.ibsa.irisnet.be/glossaire#.VuAUi032bcsDéfinir/Une part importante vient des quartiers populaires de Saint-Gilles ou Anderlecht](http://www.ibsa.irisnet.be/glossaire#.VuAUi032bcsDéfinir/Une%20part%20importante%20vient%20des%20quartiers%20populaires%20de%20Saint-Gilles%20ou%20Anderlecht) ».

### 1.3 Stade trois - Proportion des jeunes aboutissants à une candidature en 2017

**Tableau 6 - Proportion des jeunes allant vers une candidature en 2017**

	<b>2017</b>
<b>Rapport nombre de candidatures abouties/demandes totales</b>	29/80
<b>Pourcentage</b>	36 %

La proportion des jeunes qui arrivent au bout du processus de candidature KAP a augmenté nettement par rapport à 2016 (de 21 % à 37 %). Nous avons en effet, été plus proactifs que par le passé dans l'accompagnement des jeunes posant leur candidature dans notre dispositif.

En effet, nous constatons que pour une partie des jeunes candidats, l'obtention d'un revenu, permettant de payer le loyer lié à l'occupation du logement est une grande difficulté. Beaucoup des jeunes qui viennent nous voir sont sans réseau, sans autre intervenants pour les soutenir. Même si cette trentaine de jeunes n'ont pas pu tous entrer dans nos logements, ce processus de candidature leur a permis de mieux se débrouiller face aux institutions et pour une bonne part, d'obtenir un revenu qui leur permettra d'avoir plus accès à d'autres structures ou à un logement classique.

Toutefois, derrière ce résultat encourageant, nous constatons qu'une part importante des jeunes n'arrive pas au bout de ce processus. Celui-ci peut en effet être compliqué à suivre pour des jeunes fragiles, abimés, sans trop d'attaches ou de réseau. Entrer dans une administration, une association, comprendre les démarches à effectuer, respecter ses rendez-vous ou se livrer à un adulte n'est pas chose aisée pour tous<sup>10</sup>. Les conditions d'accès à un revenu peuvent aussi parfois

---

<sup>10</sup>Une partie importante des jeunes n'a pas accès (ou difficilement) à un revenu. Ces difficultés sont accrues pour les mineurs suivis par le SAJ, le SPJ ou le tribunal. Aussi, pour les majeurs, les démarches avec les administrations comme les CPAS sont parfois compliquées. Peu au courant de leur droit, ayant parfois une image négative des « institutions » qui sont difficiles d'accès, il est compliqué pour notre public jeune et inexpérimenté d'obtenir un revenu. Les démarches à effectuer sont parfois complexes et demanderaient un accompagnement important. Les services qui accompagnent les jeunes n'ont pas toujours les moyens de le faire. Notons également que certains jeunes viennent d'une situation de regroupement familial et courent le risque de recevoir un ordre de quitter le territoire en même temps que l'obtention d'un revenu des CPAS. D'autres raisons assez variées font que l'on ne va pas au bout de la candidature :

-Certains jeunes nous disent assez rapidement que le projet KAP ne leur convient pas. Ils sont avant tout à la recherche d'un logement et sont peu demandeurs de l'accompagnement. Le logement à bas prix et de qualité est cependant difficile à trouver, particulièrement à Bruxelles.

-Une partie des jeunes reçus connaît des problèmes importants d'addiction, de santé mentale ou de handicap. Notre projet est peu adéquat pour ce type de situation.

-Cette procédure d'entrée, en trois rendez-vous, est parfois lourde pour certains jeunes. Elle amène à se projeter, elle renvoie vers certaines questions personnelles et peut réveiller certaines blessures. Il n'est pas évident pour ces jeunes d'aborder ces enjeux qui les questionnent. Certains ne seront pas prêts et préféreront ne pas continuer le processus d'entrée. Certains jeunes sont aussi dans une situation d'errance importante, qui les amène à vivre au jour le jour. Il est compliqué pour eux de se projeter. Ils réapparaîtront parfois quelques mois plus tard pour reprendre la candidature là où ils l'avaient laissée.

être compliquées et strictes. Cela nous invite à continuer à évoluer et à interpeller sur la question globale de l'accès à l'aide sociale et de la manière dont on peut accompagner au mieux ces jeunes.

#### 1.4. Stade quatre - Jeunes hébergés en 2017

**Tableau 7 - Nombre de jeunes passés par les logements KAP en 2017**

	<b>2016</b>	<b>2017</b>
<b>Nombre de jeunes</b>	16	21 (+ un enfant)
<b>Sexe</b>	12 filles – 4 garçons	12 filles - 9 garçons
<b>Nombre d'entrées</b>	9	12
<b>Nombre de sorties</b>	9	12

Nous avons accueilli un nombre plus important de jeunes dans le projet cette année qu'en 2016. L'année précédente avait été assez stable et avait connu moins de départs et d'arrivées. Notons également que l'ouverture d'une onzième unité de logement en juin 2017 a eu une influence sur ce chiffre.

**Tableau 8 - Catégories des jeunes entrés dans le projet**

<b>Type de public</b>	<b>Entrée KAP 2017</b>	<b>Pourcentage 2017</b>
<b>1. Jeune entre 16 et 18 ans</b>	2	17 %
<b>2. Jeune entre 18 et 21 ans (accomplis)</b>	7	59 %
<b>3. Parent mineur avec enfant (ou enceinte)</b>	1	8%
<b>4. Jeune parent (18-21 ans) avec enfant</b>	1	8%
<b>5. Jeune parent (22 – 25 ans) avec enfant</b>	0	0%
<b>6. Jeune de 22 ans à 25 ans</b>	1	8 %
<b>Total</b>	12	100 %

**Attention – 1 jeune fille de 16 à 18 ans entrée dans le projet était enceinte et a eu un jeune garçon + une jeune fille de 21 ans qui a son enfant placé**

Une comparaison avec les chiffres du tableau 4<sup>11</sup> est intéressante. En effet, 11 des 12 jeunes entrés dans le KAP (92 %) en 2017 ont entre 16 et 21 ans. Ce chiffre correspond au pourcentage des jeunes qui entament une candidature dans le projet. Le KAP se positionne donc de nouveau comme un projet travaillant autour du passage à majorité (vieux mineurs et jeunes majeurs). Les

<sup>11</sup> Tableau quatre - Type de Public demandeur KAP en 2017

jeunes plus âgés ont souvent déjà acquis une ou plusieurs expériences dans un logement, ce qui rend parfois le projet moins pertinent au vu de notre projet pédagogique.

Par contre, si on analyse de manière plus fine ces chiffres, on constatera que le pourcentage de mineurs entrés dans le projet est inférieur à celui que l'on retrouve dans les candidatures. Malgré le fait que nous sommes arrivés à faire entrer plusieurs mineurs dans le projet cette année<sup>12</sup>, ce qui est une belle avancée par rapport aux années précédentes, la difficulté pour ceux-ci d'avoir accès à un revenu reste importants. Le partenariat entre aide à la jeunesse et CPAS, mis en avant par un protocole d'accord, est peu effectif dans les faits.

Le KAP est un projet mixte, ouvert aux filles et aux garçons. Nous tenons compte de la mixité au sein de nos maisons. Toutefois, nous devons constater qu'un nombre un peu plus important de filles entre dans le projet alors que la répartition entre les deux sexes est plus ou moins égale tant au niveau des demandes que des candidatures abouties. Le fait d'avoir deux appartements ouverts pour des jeunes mamans n'y est pas étranger. Nous avons également avancé certaines autres hypothèses sur ce constat dans notre rapport d'activité 2016<sup>13</sup>.

**Tableau 9 - Nombre de jours d'occupation proposés en 2016 et 2017**

	2016	2017
Nombre de jours d'occupation	3710	3857

Proportionnellement, nous avons augmenté le nombre global de jours d'occupation. L'augmentation de la taille du projet explique ce chiffre. Celui-ci, vu les projets d'agrandissement du KAP, devrait augmenter dans les années à venir en fonction de cet élargissement de l'offre.

**Tableau 10 - Taux d'occupation en 2016 et 2017**

	2016	2017
<b>Nombre de jours d'occupation</b>	3470/3710	3562/3857
<b>Taux d'occupation</b>	93%	92 %

<sup>12</sup> Nous avons par exemple pu collaborer avec l'aide à la jeunesse dans le cadre d'un code 9

<sup>13</sup> *Nous continuons à recevoir une partie plus importante de filles que de garçons, même si la différence est moins sensible cette année. Aussi, nous pouvons faire plusieurs hypothèses. Tout d'abord nous disposons de deux unités de logement plus grandes qui permettent d'accueillir des jeunes femmes avec enfants, ce qui attire un nombre important de jeunes filles vers notre projet. Aussi, un autre projet bruxellois qui vise un public similaire au nôtre est réservé uniquement aux garçons. Notons également, que certaines filles que nous avons accueillies ont souligné les difficultés et violences vécues en rue, ce qui les poussent peut-être à plus rapidement se « mettre en sécurité ». Certaines sont aussi enceintes ou avec un bébé. Parfois, nous rencontrons également des inquiétudes plus importantes de la part des travailleurs sociaux qui travaillent au bénéfice des jeunes filles en rue. Pour une analyse plus précise nous renverrons le lecteur vers le texte « sans-abrisme au féminin » <http://www.alterechos.be/alter-echos/sans-abrisme-au-feminin/>*

Notre taux d'occupation reste similaire à l'année passée, malgré un nombre de départs du projet plus important. Notre nouveau système de sélection, mis en place il y a trois ans continue de faire ses preuves et nous permet d'éviter un maximum les vides locatifs. Outre ces facteurs explicatifs, les raisons de ce bon résultat sont à aller chercher dans nos bonnes collaborations avec les agences immobilières sociales avec qui nous travaillons. En effet, une remise en ordre rapide du logement, lorsqu'elle est nécessaire, entre le passage de deux locataires, permet une entrée plus rapide d'un nouveau jeune.

### **Parme**

	occupation
Parme 1	357/365– 98 %
Parme 2	354/365– 97 %
Parme 3	304/365– 83 %
Parme 4	330/365– 90 %
Total	1345/ 1460– 92 %

### **Léon**

<b>Numéro de chambre</b>	<b>occupation</b>
Chambre 1 - Fragonard	351/365– 96%
Chambre 2 - Ingres	305/365– 84 %
Chambre 3 - Bruegel	324/365– 89 %
Chambre 4 - Rubens	300/365– 82 %
Total	1280/1460 –88 %

### **Crickx**

<b>Numéro de chambre</b>	<b>Occupation</b>
Crickx 1	365/365 – 100 %
Crickx 2	365/365– 100 %
Total	730/730 - 100 %

## Mérode (ouverture le 7/06/2017)

<b>Numéro de chambre</b>	<b>Occupation</b>
Mérode	207/ 207 100 %
Total	207/207 - 100 %

### 1.5. Stade cinq - le post KAP

**Tableau 11 - Suivi des jeunes post KAP**

<b>Jeunes sortis du projet – avec quelles solutions ?</b>	<b>Nombre</b>
<b>Vers autres logements classiques de type appartement ou kot</b>	5
<b>Vers une maison maternelle suite à une grossesse</b>	1
<b>Retour « en errance » (vers une situation « non stable »)</b>	2
<b>Retour chez les parents ou un membre de la famille</b>	4
<b>Total</b>	12

Sur les 12 sorties de 2017, nous avons trouvé une solution de logement pérenne pour la majorité des jeunes. Une petite moitié de ces jeunes a été vers des collocations et une autre vers des appartements individuels. Ils y sont toujours aujourd'hui et leur projet semble durable. Une jeune a été vers une maison maternelle, afin d'accueillir son enfant dans les meilleures conditions possibles. Cette nouvelle étape de sa vie était son choix également. Quatre jeunes sont retournés en famille. Pour deux d'entre eux, le séjour au KAP a apaisé les tensions existantes et permis ce retour. Malheureusement, pour deux jeunes, c'était à défaut d'avoir pu trouver un logement adéquat. Deux autres jeunes, quant à eux, ont quitté le projet KAP sans avoir de solution d'hébergement durable et sont retournés dans une situation d'errance. Notons qu'ils ont refusé les solutions d'hébergement proposées de type maison d'accueil.

Nous avons des contacts réguliers avec la plupart des jeunes qui ont quitté notre dispositif. Une partie d'entre eux a demandé un suivi post KAP et a pu profiter de notre accompagnement pendant plusieurs mois après leur départ. Une autre partie a pu intégrer nos appartements KAP

« long terme ». Ce travail de relais et le lien que nous pouvons garder avec ces jeunes est important. Il permet d'inscrire le jeune dans une trajectoire plus durable. Une évaluation « post-KAP » a lieu six mois après la sortie de chaque jeune. Les jeunes que nous revoyons soulignent pour la plupart tout ce qu'ils ont pu retirer de positif de notre dispositif.

Toutefois, au-delà de ces informations, nous n'avons pas de données objectives sur les parcours et les trajectoires des jeunes passés par le KAP et notamment sur ceux qui ont intégré notre projet à ses débuts il y a plusieurs années. Toutefois, il nous semble que beaucoup des jeunes que nous avons suivis se sont stabilisés. Aussi, une petite partie de ceux-ci, et notamment pour les jeunes les plus désaffiliés, sont toujours dans un parcours d'errance.

## II. Le temps de se rencontrer

Le KAP est un projet expérimental et innovant à la frontière entre plusieurs secteurs. Nous sommes régulièrement amenés à présenter notre projet et/ou à échanger autour de nos constats lors de rencontres avec des partenaires. Ces différentes rencontres sont importantes. Elles nous permettent de créer du réseau et de faire ainsi évoluer le projet et le travail d'accompagnement autour des jeunes, mais aussi de porter et de développer nos constats. De plus, cela nous permet de soutenir la mise en place de projets similaires au notre, ce qui n'est pas négligeable.



### **Rencontre partenaires 2017**

Lors de cette année 2017, nous avons été amenés à rencontrer et à échanger autour du KAP avec différents partenaires. Voici quelques-uns des partenaires rencontrés cette année :

Mikado (Aide en Milieu Ouvert, Marche-En-Famene), La Maison de l'adolescent - MADO (Service jeunesse, Charleroi), Le CASMMU (Habitation protégée, Bruxelles), Epsilon - Kot + (IHP, Bruxelles), JAVVA (Organisation de Jeunesse d'Action Citoyenne et de Dialogue Interculturel, Bruxelles) , Service Habitat accompagné du CPAS de Saint-Gilles (Service CPAS, Saint-Gilles), Relogeas (Association de Promotion du logement, Charleroi), Service Jeunesse du CPAS d'Ixelles (service CPAS, Ixelles), Service jeunesse du CPAS de Boitsfort (service CPAS, Boitsfort), le groupe jeunesse de la Fédération Européenne des Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abri

(ONG, Europe), Service Jeunesse du CPAS d’Anderlecht (service CPAS, Anderlecht), Service jeunesse du CPAS d’Etterbeek (service CPAS, Etterbeek), Service social du CPAS de Saint-Gilles (service CPAS, Saint-Gilles), le rassemblement wallon de lutte contre la pauvreté (association de lutte contre la pauvreté , Wallonie), LE FORUM - Bruxelles contre les inégalité(Bruxelles), L’ilot (Maison d’accueil, Bruxelles), le Méridien (Service de Santé Mentale, Bruxelles), Sos Jeunes (aide en Milieu Ouvert, Bruxelles), Abaka (Projet pédagogique particulier, Bruxelles), TYN (association de jeunesse, Molenbeek), Le CIAC (AMO, Couvin), Carrefour J (AMO, Wavre), Office de réadaptation sociale (Insertion par le logement, Bruxelles), Service jeunesse de Bondy (service mandaté, Paris)...

Nous sommes également régulièrement sollicités par des étudiants qui réalisent leur mémoire ou travail de fin d’étude afin de faire part de notre expérience.

L’équipe KAP participe également à plusieurs coordinations et groupes de travail :

### **1. Le groupe logement du CPAS de la coordination sociale du CPAS de Saint-Gilles**

Problématique de l’individualisation des droits, logement et santé mentale, évolution des cadres légaux, spéculation immobilière, projets d’accès au logement innovant, droits et devoirs des locataires... De nombreuses thématiques sont abordées lors des rencontres mensuelles du groupe logement de la coordination sociale du CPAS de Saint-Gilles. L’année 2017 a vu aboutir la campagne logement qui consiste en une vingtaine de fiches informatives sur différentes thématiques intéressants tout autant les locataires d’un logement que les travailleurs sociaux qui les accompagnent. Le CEMO s’intéresse régulièrement à ces différentes thématiques notamment à travers son projet KAP. La participation à cette coordination nous permet d’être au fait des dernières évolutions de ce secteur. Les échanges plus informels, la découverte de projets innovants ou la rencontre d’experts justifie notre présence dans ce groupe.

### **2. Le groupe intersectoriel autour des trajectoires des jeunes vers l’autonomie**

Ce groupe de travail, initié par le Forum – Bruxelles contre les inégalités, s’est mis en place à la suite d’une rencontre entre différents services bruxellois et l’association du Regroupement des Auberges du Cœur du Québec. Comment permettre une meilleure articulation entre nos services pour fluidifier la trajectoire des jeunes vers l’autonomie ? Ce groupe vise à développer de nouveaux modèles d’actions autour des enjeux de jeunesse et plus particulièrement autour de la question du logement et de l’autonomie des jeunes. Un focus important est mis sur les jeunes désaffiliés. La présence de représentants de trois secteurs différents que sont l’aide à la jeunesse (SOS Jeunes, Abaka, CEMO), la santé mentale (Le Méridien) et le sans-abrisme (L’ilot), permet de produire une analyse transversale en puisant dans les différentes réalités de terrain respectives à chaque secteur. De manière plus précise, six thématiques sont au centre des préoccupations : santé mentale et accompagnement social, catégorisation des public, diversité des réponses en terme de logement, la question du genre dans le travail social, la valeur temps, le numérique. Cette analyse, réalisée à plusieurs voies, sera confrontée à d’autres partenaires, que ce soit au Québec et en Europe. Elle devrait permettre une amélioration des outils existants ainsi que la mise en place de nouveaux outils à destination des jeunes bruxellois. De manière globale, ce

travail pourrait permettre une évolution des politiques publiques à destination du public qui nous préoccupe.

### **3. Le groupe jeunesse de la FEANTSA**

La FEANTSA (Fédération Européenne des Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abri), à travers son groupe jeunesse, aborde plusieurs thématiques en lien avec nos pratiques. Outre le fait de mettre en avant la situation de « mal logement » de nombreux jeunes européens, la fédération a une expertise importante sur les stratégies pour y répondre. Que ce soit autour de l'accès à l'aide sociale et de la fin des politiques de « stay at home », de l'accès au logement « classique », de l'innovation sociale et du travail sur les transitions, le travail de la FEANTSA nous inspire quant aux différentes pistes de travail. Aussi, la fédération a une bonne connaissance du terrain et des contextes locaux, ce qui lui permet de faire connaître les différents projets innovants développés en Europe. Nous ne participons pas activement au groupe mais nous sommes en contact régulier avec les coordinateurs du groupe et certains de ses membres. Notons également que le projet KAP a été repris comme projet innovant dans deux documents publiés par la fédération en 2017 (« *Les droits des jeunes n'attendront pas demain !* » et « *Enfermés dehors des solutions de logement pour la transition vers l'indépendance des jeunes en situation de vulnérabilité* »).

### III. Le temps de réfléchir

Le KAP est révélateur des difficultés vécues par des jeunes, et en miroir les réponses qui sont construites. En 2017, nous avons poursuivi nos réflexions. Vous découvrirez ici une brève présentation de plusieurs thématiques sur lesquelles nous travaillons.



#### **Les jeunes du KAP arrivés en Belgique à travers une procédure de regroupement familial**

Cette thématique est ressortie des accompagnements réalisés par le CEMO : les accompagnements individuels et familiaux, mais plus spécifiquement des accompagnements réalisés à travers le projet KAP. En effet, nous avons été amenés à rencontrer de nombreuses familles et jeunes qui sont passés par une procédure de regroupement familial qui s'est mal terminée. De fait, après une séparation plus ou moins longue, les retrouvailles pouvaient être plus compliquées qu'imaginées et pouvaient aller jusqu'à amener les familles en situation de rupture. C'est à ces familles-là que nous avons été confrontés. En effet, depuis la naissance du projet en 2010, environ un quart des jeunes entrés dans le KAP sont « passés » par le regroupement familial. Et nous avons remarqué que la situation de ces jeunes impliqués dans ce processus était peu documentée. L'idée de nourrir une réflexion à partir des réalités des regroupants/regroupés, qui serait ensuite diffusée à un niveau plus large est donc née. La collaboration avec Xavier Briké, anthropologue et chercheur au laboratoire d'anthropologie prospective (laap) et au centre de santé mentale « Le Méridien » nous a permis de réaliser un travail ethnographique à partir des différents témoignages et rencontres avec le public du KAP. Cette observation empirique a abouti

à l'écriture de l'ouvrage « *L'expérience de l'exil au travers le regroupement familial : mythes, procédures et déracinements* » qui a été publié cette année aux éditions Académia. Plusieurs articles et abstracts ont également été écrits au cours de cette année afin de communiquer plus largement les résultats de notre démarche. Le travail réalisé nous permet de poursuivre actuellement la réflexion sur le phénomène et ouvre des perspectives en termes d'interpellation politique et d'élaboration d'outils de sensibilisation. Une section spécifique de ce rapport d'activité est consacrée à cette thématique.

### **Vignette clinique**

*Alexandra naît en Côte d'Ivoire alors que sa mère avait à peine 18 ans. L'enfant est confié à sa grand-mère qui l'élève alors que sa mère termine ses études et décide d'émigrer pour faire sa vie en Europe.*

*Quinze ans plus tard, la maman d'Alexandra la fait venir en Belgique. La mère a refait sa vie, elle a eu une fille (âgée de cinq ans) et vit avec son nouveau compagnon. Celui-ci fait, lui aussi, un regroupement familial avec sa fille qui a à peu près le même âge qu'Alexandra. La maman explique qu'elle n'avait pas abandonné sa fille et qu'elle allait régulièrement la voir en Côte d'Ivoire. Néanmoins, elle est restée étrangère à l'éducation de sa fille et elle avait décidé de la faire venir en Belgique car la grand-mère n'arrivait plus à imposer son autorité.*

*Mais une fois la jeune fille en Belgique, les conflits s'amorcent très vite. Alexandra ne parvient pas à respecter les règles de sa maman (ranger sa chambre, rentrer à l'heure...). Elle finira par fuguer et ira habiter chez des amis. Une médiation est mise en place au CEMO mais cela ne tient pas, les conflits émergent à nouveau. Finalement, Alexandra va trouver une sorte de famille de substitution dans la rue et quittera définitivement sa famille. La mère ne remettra pas la séparation avec sa fille en cause. Elle dira qu'Alexandra aurait dû saisir la chance d'être en Europe pour pouvoir y devenir quelqu'un. Alexandra finira par faire une demande pour entrer dans le projet KAP.*



## Les jeunes dits incasables

« *Par quel processus le système d'aide contribue-t-il à produire des jeunes difficiles ?* » Jacques Moriau – Revue

Au sein du CEMO, plus spécifiquement autour des mises en autonomie (projet KAP), nous observons certains jeunes « en errance » qui ne trouvent pas leur place dans les dispositifs sociaux existants. Certains dispositifs sont pourtant prévus pour ces jeunes mais ne semblent toutefois pas répondre à leurs besoins. Ce public se retrouve parfois dans une désaffiliation quant aux structures de socialisation traditionnelles. Ils sont hors du réseau d'accompagnement social ou au contraire avec une multitude d'intervenants autour d'eux sans une véritable concertation dans leur plan d'action. Ils se construisent donc dans les marges et viennent interroger les systèmes d'aide sociale en général.

De manière plus précise, ils forment une catégorie qui contient une hétérogénéité importante de situations. Ces jeunes ont été confrontés à différents phénomènes dans leurs parcours tels que des événements traumatiques graves dans l'enfance, des ruptures, des difficultés scolaires, des problèmes d'ordre psychiatriques, etc. Ils seront donc situés par les acteurs sociaux à la frontière de la santé mentale, du judiciaire, du handicap, de la toxicomanie.

Cependant, malgré une grande hétérogénéité dans ces situations, certaines caractéristiques les traversent :

- des besoins spécifiques complexes qui relèvent de plusieurs modes de prise en charge (sanitaire, sociale, médico-sociale et judiciaire)
- la difficulté de définir qui ils sont et ce qu'ils recherchent
- des parcours faits de ruptures et d'errances institutionnelles
- une violence structurelle et institutionnelle durant l'enfance et l'adolescence (pauvreté, exclusion scolaire, conflits familiaux, placement, ...)
- une violence répétée de la part du jeune envers lui-même, l'environnement, les biens ou les personnes qui l'entourent.
- un sentiment de mise en échec de toutes les configurations d'aide, d'accueil ou d'accompagnement que les professionnels tentent de construire avec eux.

De notre côté, les jeunes que nous rencontrons sont souvent à la limite de la majorité et sont sans véritable réseau d'accompagnement. En effet, ce phénomène peut être renforcé au moment du passage vers l'âge adulte vu le manque de prise en compte des besoins spécifiques de ce public. Ils sont peu accompagnés dans cette période de transition. Qu'ils soient vieux mineurs ou jeunes majeurs les services qui leurs sont destinés soulignent avoir beaucoup de difficultés à travailler avec eux. Ils sont trop jeunes ou trop âgés, trop difficiles, trop abimés, ne savent pas respecter « le cadre », etc. Quand ils intégreront un service, ils perdront « souvent assez rapidement leur place » ou choisiront de le quitter. Ils sont donc confrontés au phénomène d'errance institutionnelle, même s'ils gardent parfois des liens forts avec certains travailleurs sociaux qui les suivront à différents moments de leur parcours. Au KAP, ces jeunes nous confrontent également aux limites de notre cadre. Effectivement, le CEMO accompagne avec difficulté ces jeunes dans le logement étant donné la pluralité des besoins de ces derniers et une certaine « mise en danger » (d'eux même et des autres jeunes dans le projet). L'instabilité de leur situation rend parfois la mise en place d'un suivi difficile.

Nous sommes préoccupés par l'avenir de ces jeunes qui « ne trouvent pas leur place ». Les échecs successifs qui marquent leur parcours, amènent les acteurs sociaux à catégoriser ces jeunes comme « incasables », c'est-à-dire « inintégrables » à une quelconque stratégie d'intervention ou à un projet d'action les concernant.

Nous voulons toutefois rester prudents quant à une catégorisation qui peut être un marqueur idéologique « enfermant » qui ne reflète pas la complexité du phénomène et l'hétérogénéité des situations. Jeunes en errance, jeunes désaffiliés, jeunes multi problématiques, jeunes en déshérence... On le comprend aisément, quels que soient les catégories utilisées, la lecture n'est jamais neutre. Ces lectures sous-tendent une certaine représentation de ces jeunes et de leur problématique. Cette catégorisation aura une influence sur la manière dont nous allons envisager les problèmes et la construction de solutions.

Nous souhaitons aborder une approche un peu différente. Nous ferons donc le postulat que ce n'est pas le jeune qui n'est pas capable de s'adapter aux accompagnements et aux solutions proposées, mais que ce sont les institutions et le système social qui crée des « cases » qui impliquent une réponse inadaptée aux besoins de ces jeunes. Cette « incasabilité » est le symptôme d'autres phénomènes et il nous paraît important de décentrer notre regard. Ce changement de regard et de paradigme impliquera sans doute l'utilisation d'autres classifications et la construction de nouvelles réponses. Elle implique de donner la parole à ces jeunes et de les co-construire avec eux.

Vignette clinique :

*Rachid vient faire une demande au KAP à ses 18 ans. Il a dû quitter la maison à 14 ans suite à un conflit important avec son beau-père. Il ne parle plus à ses parents. Depuis quelque temps, il tourne entre les centres d'accueil pour jeunes et adultes ainsi que chez des amis de (in) fortune. Rachid est originaire de la province du Hainaut et est en errance depuis environ un an à Bruxelles. Il va aussi parfois loger dans la région de Mons et Charleroi où il a des connaissances. De ce fait, il a des dettes importantes envers la SNCB (il prend le train sans le payer). Il est en fait difficile d'avoir des informations objectives sur son parcours car Rachid a un discours très décousu. Il nous explique également avoir une consommation importante de psychotropes. Rachid passe ses journées à tourner entre des institutions où il va pour discuter, boire un café, voir ses référents. Il dépose des petites choses à gauche et à droite. Rachid n'a plus de papiers et est sans carte d'identité depuis quelques temps. Il semble aussi avoir des problèmes importants d'hygiène, son errance l'empêche de prendre soin de lui.*

*(lien) Il vient faire une demande pour intégrer le KAP. Il nous parle de sa fatigue d'être sans cesse à la recherche d'un endroit où il peut se poser l'espace de quelques temps. Il exprime avoir le besoin de poser ses valises à un endroit où il pourra stabiliser sa situation administrative et financière. A travers le KAP il pourra obtenir un revenu du CPAS, se remettre à flot au niveau administratif... Rachid restera au KAP un peu plus d'une demi-année. Un jour, il nous dira avoir pris sa décision. Il nous dira préférer aller vivre chez un ami, ou il a une possibilité de rester quelques temps. Il soulignera que le cadre du KAP et les rendez-vous le pèsent. Nous reverrons plusieurs fois Rachid par la suite alors qu'il avait repris son parcours d'errance.*

## IV. Le temps de grandir

Notre projet d'accompagnement à l'autonomie existe depuis près de 8 ans. Chaque année, nous tentons de l'améliorer. L'évaluation est continue. Les jeunes passés par le projet sont amenés à apporter leurs réflexions sur notre dispositif lors des conseils des jeunes et de l'évaluation de fin de KAP. Lors de l'évaluation annuelle du projet, l'ensemble de l'équipe CEMO définit les grandes pistes de travail pour l'année à venir. Dans ce chapitre, vous prendrez connaissance des différents chantiers sur lesquels nous avons travaillé l'année précédente ainsi que les nouvelles perspectives de l'année à venir.

<b>Chantiers 2017</b>	
<b>1. Développement quantitatif du projet</b>	Un nouveau logement à la rue de Mérode à Saint-Gilles (KAP long terme) a été ouvert en juin 2017. La réflexion sur l'ouverture d'autres logements a été prolongée. La captation de logement a fonctionné dans la mesure où nous avons la confirmation que de nouvelles unités de logement KAP seront ouvertes dans le courant 2019.
<b>2. Les moyens - Nouvelle forme d'organisation des fonctions dans le KAP, autonomisation et pérennisation du projet</b>	<p>En 2017, nous avons été reconnus comme AIPL, ce qui nous a permis de bénéficier d'un ETP travailleur social dédié au projet KAP étant donné l'accompagnement réalisé auprès des jeunes majeurs.</p> <p>Le soutien du secteur de l'Aide à la Jeunesse via le Ministre Rachid Madrane nous a permis de passer à 1,5 ETP en 2017.</p> <p>Nous avons également pu bénéficier d'un ¾ ETP via le soutien de CAP 48. Ces différents moyens nous ont permis de travailler avec une équipe KAP renforcée et plus autonome. Ceci a donné lieu à « un bond » qualitatif du projet (suivis mieux adaptés des jeunes, spontanéité et disponibilité, organisation d'ateliers et d'activités collectives...). Nous avons revu la collaboration entre l'équipe KAP et le reste de l'équipe CEMO. Un équilibre a été trouvé dans le degré d'autonomisation du projet KAP par rapport au CEMO et nous envisageons la poursuite de ce modèle pour le futur.</p> <p>La poursuite de ce modèle nécessite toutefois des moyens en conséquence : 4,5 ETP pour la gestion des 16 logements KAP - transit et long terme - que nous aurions dans le futur (agrandissement prévu en 2019). Cependant, nous n'avons aucune garantie actuellement quant à la pérennisation de ces moyens.</p>
<b>3. Travail autour du projet pédagogique</b>	Le projet pédagogique a été retravaillé. Notamment, l'autonomie a été redéfinie dans une perspective plus collective et citoyenne. De plus, il est précisé que le KAP n'est pas uniquement focalisé sur le moment où le jeune est dans le transit, mais aussi sur la période précédant l'entrée du jeune dans le logement. Un travail plus appuyé est réalisé avec les jeunes

	qui posent leur candidature afin qu'ils puissent trouver un revenu, ainsi que le suivi à plus long terme après le passage dans le logement (suivi post-KAP, développement d'une structure KAP long terme, possibilité de reposer sa candidature dans le projet...).
<b>4. Le travail autour du diagnostic social – les jeunes en regroupement familial</b>	Nous avons fait aboutir le travail sur le diagnostic social par la publication du livre « <i>L'expérience de l'exil au travers du regroupement familial. Mythes, procédures et déracinements</i> ». Plusieurs articles ont été écrits sur le sujet dans des revues spécialisées. Nous avons tenté d'intégrer les pistes qui ressortent de la recherche dans la manière de travailler avec les jeunes « regroupés ».
<b>5. Le travail autour de la question de l'hygiène</b>	L'équipe s'est formée sur cette thématique mais n'a pas encore pu concrétiser ces apports en outils concrets. Les formations ont cependant donné une autre vision et ont permis un décalage dans la réflexion autour de ce sujet.
<b>6. Le collectif au sein du KAP</b>	Nous avons continué à développer les permanences au KAP Léon (Ixelles), les sorties (tous les deux mois) ainsi que différents événements (exposition, Saint-Nicolas, portes ouvertes...). Globalement, les activités fonctionnent bien (Walibi, Bruges...). Nous avons développé une réflexion sur l'importance à donner au collectif dans le projet KAP à travers le travail d'une stagiaire. Constitution de malles jeux et cuisine que nous utilisons durant nos permanences et certaines activités collectives.

### Le KAP en 2018 : perspectives.

<b>Chantiers KAP 2018</b>	
<b>1. Poursuite du développement quantitatif</b>	Les nouveaux logements envisagés pour 2018 ou 2019 devront être équipés et de nouveaux jeunes y seront intégrés. Une rénovation du logement KAP Parme 3-4 sera sans doute prévue en 2018. Avec le développement de ces nouveaux projets, nous arriverions à 16 unités de logement.
<b>2. les liens avec les AIS, les CPAS et l'aide à la jeunesse :</b>	Le partenariat avec les Agences Immobilières Sociales les CPAS et les services de l'aide à la jeunesse est central au sein du projet KAP. Nous viserons, en 2018, à améliorer nos différents partenariats afin de favoriser l'entrée et le maintien du jeune dans le logement.  Globalement, nous tenterons d'améliorer le partenariat en clarifiant certaines procédures. Nous approfondirons les relations avec les

	différents CPAS avec lesquels nous sommes en relation. Nous clarifierons le partenariat avec le SAJ (service d'aide à la jeunesse) et le SPJ (service de protection de la jeunesse) afin de faciliter l'entrée des mineurs dans le projet.
<b>3. Le diagnostic social – les jeunes dits incasables :</b>	Nous poursuivrons la réflexion sur le parcours des jeunes dits « incasables ». Nous mettrons en place une réflexion intersectorielle sur les réalités de ces jeunes avec le secteur du sans-abrisme et de la santé mentale. Nous avons également intégré cette réflexion au cœur de notre diagnostic social (2017-2020) et envisagerons la production d'une recherche ethnographique sur ce sujet.
<b>4. - La question de l'hygiène :</b>	Nous poursuivrons la réflexion sur cette thématique. Nous avons pour projet de mettre en place un module de formations sur ce thème pour les jeunes qui intègrent nos logements de transit. Nous réalisons également un petit guide sur cette question. Celui-ci sera distribué à l'entrée de chaque jeune dans le logement.
<b>5. Le collectif dans les maisons</b>	La dimension collective doit continuer à être valorisée dans le projet pédagogique et rester une modalité important de notre suivi. Nous insistons aussi sur l'importance des moments plus informels. Nous maintiendrons les différents moments structurels (permanence Léon avec et sans atelier, sorties, événements ponctuels...). Nous envisagerons d'organiser des ateliers de cuisine ponctuels dans les différents appartements au KAP Parme (à Saint-Gilles) vu le succès que cette activité rencontre au Léon.
<b>6. le soutien des candidatures des jeunes ayant peu de réseau</b>	Nous renforcerons le soutien donné aux jeunes durant la procédure d'entrée. En effet, il est extrêmement difficile pour les jeunes d'obtenir l'aide d'un CPAS, et cela l'est d'autant plus pour des jeunes qui n'ont pas ou que très peu de réseau autour d'eux. L'idée est donc de renforcer la dimension « accompagnement individuel », le « relais accompagné », même en dehors de la période KAP proprement dite.

## **V. Le temps de s'exprimer : activités faites avec les jeunes**

**En 2017, nous avons continué de développer les aspects plus collectifs au sein des logements. Les moments informels et créateurs de lien sont des outils importants pour le suivi. Le développement de cet axe nous semblait important afin de travailler certains aspects de la mise en autonomie.**

Nous avons continué à développer les aspects collectifs dans les maisons à travers quatre types d'activités : les conseils des jeunes, les sorties collectives, les ateliers autour de l'autonomie ainsi que des projets plus spécifiques. Nous valorisons également la présence de moments informels dans le suivi de chacun des jeunes.

### **1. Les conseils des jeunes et les permanences**



Ils sont organisés dans le courant de la première semaine de chaque mois au sein de la maison « Parme » et de la maison « Cuissez ». Ils permettent d'échanger sur la vie dans la maison et de donner des informations utiles sur le projet et son évolution. Les jeunes, les travailleurs du CEMO ou l' AIS (qui gère le logement), peut nourrir l'ordre du jour. Aussi, nous continuons d'organiser des permanences hebdomadaires au sein des maisons.

### **Les formations et les ateliers**

Nous proposons différentes formations obligatoires pour les locataires du KAP. Celles-ci sont organisées avec différents partenaires du secteur du logement et de l'écologie sociale (CAFA, Eco and Co, Habitat et Rénovation). Deux formations différentes ont été données en 2017 : une première sur la question de l'énergie dans le logement et une seconde sur la recherche de logement. Notons quelques changements qui sont apparus ces douze derniers mois. Dorénavant, les formations à la maison rue de Parme sont données aux jeunes du KAP ainsi qu'aux locataires de la maison Mont Blanc<sup>14</sup> (voisine de la rue de Parme et gérée par le service Habitat accompagné du CPAS de Saint-Gilles). Cela permet un échange et une rencontre entre les locataires qui habitent des lieux très proches. Aussi, ces derniers mois, nous avons préparé une nouvelle formation autour de la question générale de l'hygiène dans le logement avec nos partenaires. Elle sera dispensée une première fois au premier semestre de 2018.



<sup>14</sup> Projet d'habitat de transit pour femmes seules avec enfants

Nous proposons également des formations plus individuelles à chaque jeune en fonction de ses besoins spécifiques. Nous avons récolté une série d'outils sur la gestion du budget, la vie affective et sexuelle, les assuétudes.

Nous organisons également de nombreux ateliers lors de nos permanences bimensuelles. Nous avons pu constituer des malles thématiques. Des malles cuisine et jeux sont présentes dans les maisons et nous permettent de proposer des activités collectives régulières. Elles permettent de passer un moment de détente ensemble, de créer du lien, de réaliser certains apprentissages et de créer de la cohésion entre les habitants des maisons.

## 2. Sorties et évènements



**Lundi 2 octobre 2017**  
**entrée libre de 15h à 18h**

Venez à la rencontre des habitants  
autour d'ateliers thématiques et d'un  
verre de l'amitié

17h00 : présentation du projet et séance de questions - réponses

Le Léon est un habitat solidaire et  
intergénérationnel pour jeunes et réfugiés  
politiques de 9 unités de logements

Adresse du jour :  
Rue Léon Cuissez, 17-19 à 1050 Ixelles  
Réservation souhaitée : [info@lptb.be](mailto:info@lptb.be)



Nous proposons des sorties aux jeunes du KAP tous les deux mois. Nous proposons de participer à des concerts, des pièces de théâtre ou des évènements sportifs. Nous tentons de construire cette sortie collectivement et de demander aux jeunes leurs préférences. Chaque année, à l'approche du 6 décembre, nous organisons également la Saint-Nicolas. C'est l'occasion pour les jeunes et les intervenants de se rencontrer dans un esprit convivial et festif. Cette année a également été marquée par l'organisation des portes ouvertes de la maison Léon où une cinquantaine d'invités (jeunes, institutions, voisins) nous ont rejoints pour découvrir ce beau projet.

### ***La venue de Saint Nicolas : 6/12/2017.***

Cette animation est devenue une tradition au sein du KAP. Nous organisons un goûter après la visite de Saint-Nicolas avec les jeunes et nous proposons une sortie récréative aux jeunes volontaires.

C'est un moment où tous les jeunes du KAP sont rassemblés. Nous invitons également Convivial et Logement pour Tous.

### ***Préparation des crêpes !***



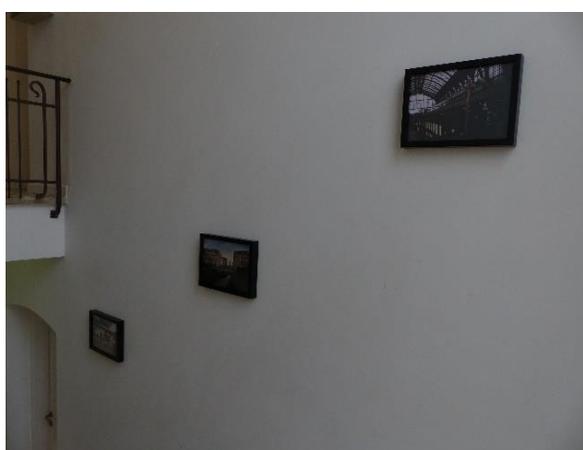
### ***Arrivée de Saint-Nicolas !***



### **3. Projets ponctuels**

Episodiquement, nous organisons des projets spécifiques dans les maisons. En effet, en 2016/2017, nous avons accueilli une élève de la Haute Ecole de Travail Social de Genève (Suisse) au sein de notre institution. Afin de créer plus de lien entre les habitants, un projet sur le thème du « vivre ensemble » a été initié et mené par notre stagiaire. L'affiliation est un pan important de l'autonomie qui se situe dans le rapport à soi, le rapport aux autres, à la communauté et plus largement à la cité. Notre stagiaire a mis un atelier photos en place. Chacun des participants a reçu un appareil photo jetable et a fait des clichés de paysages et de moments de vie qu'il trouvait beau. Un choix a été fait en groupe pour sélectionner les 15 plus belles photos que nous avons agrandi. Les photos encadrées ont été accrochées sur les murs afin de décorer la maison. . Un petit vernissage a été organisé pour valoriser le travail qui a été fait.

### ***Inauguration expo photo Léon du 01/2/2017***



## **VI. Conclusion**

Nombre de jeunes touchés par le projet, partenariats mis en place, perspectives de développement, réflexions thématiques... A travers ce rapport d'activités, nous nous sommes « arrêtés » autour des différentes évolutions qu'a connu le projet KAP en 2017. Cette analyse rétrospective nous a fait découvrir un projet qui grandit et qui apporte une réponse à la problématique de l'itinérance des jeunes, qu'ils soient mineurs ou jeunes majeurs.

La volonté de travailler avec les jeunes de 16 à 25 ans, autour de la transition à la majorité et le développement d'un « outil logement » au sein d'une AMO, en font un projet innovant et original. Le KAP est un projet qui se situe à la frontière entre plusieurs secteurs ; à la limite entre les secteurs pour mineurs (aide à la jeunesse) et pour majeurs (aide social générale, sans-abrisme, santé mentale). Il est aussi « à cheval » sur certaines frontières institutionnelles. Ce positionnement particulier est une force. Il permet d'offrir un accompagnement continu dans un moment de transition qui reste un moment compliqué pour de nombreux jeunes fragilisés, où de nombreux services se renvoient la balle.

Marquer « un temps d'arrêt », sur un chemin qui peut être cahoteux, c'est aussi ce que nous essayons de faire avec les jeunes que nous suivons à travers notre projet. En effet l'entrée dans le KAP permet de se poser un temps, accompagné d'adultes bienveillants, dans un cadre permettant l'expérimentation, afin de se construire de manière plus sereine. Différents ingrédients sont nécessaires à ce processus d'autonomisation. Un de ceux-ci, présent en filigranes de ce rapport d'activités, est celui d'avoir le temps nécessaire pour s'autonomiser à son propre rythme.

Cette année, nous avons donc intégré cette notion de *temps* au sein de nos pratiques. Le développement d'une structure de « KAP long terme » et le « suivi post KAP » vont dans ce sens.

Aussi, en tant que « fil rouge », nous avons eu l'occasion d'aborder cette question de manière plus réflexive, que ce soit au sein de nos évaluations de projet ou au sein du groupe intersectoriel sur les « trajectoires des jeunes vers l'autonomie » auxquels nous participons<sup>15</sup>. Par exemple, au sein de ce groupe, nous avons abordé deux temps différents, qui peuvent se trouver en tension lors de l'accompagnement que nous menons avec ces jeunes. Il s'agit du temps de la jeunesse, du temps de lien. Voici quelques extraits de nos réflexions.

### ***Le temps de la jeunesse :***

*La maturation suppose le développement d'un processus d'essais/erreurs qui ne prend pas fin au moment de la majorité. Paradoxalement, ce passage à la majorité renforce souvent l'errance des jeunes les plus fragilisés au lieu de les émanciper. Lors de ce passage à l'âge adulte, il existe une véritable inversion des modalités de l'aide. Elles sont prioritairement fondées sur l'exercice des droits pour les mineurs, alors qu'elles sont dominées par les devoirs pour les majeurs. Pour les*

---

<sup>15</sup> Pour plus d'explication sur ce groupe de travail lire la partie « le temps de se rencontrer ». Ces réflexions sur la question du temps sont tirées d'une note de travail écrite avec nos partenaires de l'aide à la jeunesse que sont SOS jeunes et Abaka.

*adolescents désaffiliés, on observe que “ là où certains jeunes se voient la chance de recommencer plusieurs fois leur première année du supérieur de partir à l'étranger et de s'essayer à des projets divers, d'autres ont à se déterminer dès leur majorité. Mettre en place des mesures qui permettent l'échec, l'hésitation, la maturation lente serait un premier pas vers un traitement égalitaire de la jeunesse.”*

### **Le temps du lien**

*Pour ce profil de jeune, il nous faut « offrir du différent par rapport à ce qu'il (...) a vécu, installer un autre mode relationnel, un lien fiable et sécurisant qui lui permette d'interroger, de questionner, d'ouvrir à la complexité, à la possibilité de penser et de se positionner. Être créatif. Lui permettre un ancrage. » « Pour accompagner ceux et celles qui ne peuvent s'approprier leurs souffrances (d'exclusion), il faut en effet une capacité certaine de transgression, dans le sens d'aller au-delà de ce qui est communément admis. (...) On n'accompagne vraiment que si l'on considère l'exclu, l'errant, comme membre à part entière de la famille... humaine. » .*

Le processus « d'essai –erreurs », et l' « importance du lien » sont des éléments au centre de notre dispositif KAP. Ils continueront de l'être et cela a été réaffirmé à travers notre nouveau projet pédagogique qui a été écrit en 2017.

Mais que nous apprend cette question du temps au niveau plus institutionnel ? Dans la note, écrite avec nos partenaires, nous abordions la question du temps du réseau :

*« Les jeunes (...) rencontrés ont une vraie méfiance envers les institutions. Ils ne croient pas pouvoir être aidés, ils disent (...) qu'ils n'ont plus confiance. (...) Il est donc essentiel de lutter contre cette dérive des institutions qui entendent lutter contre l'errance par plus d'institutionnalisation. Les « rigidifications », « spécialisations », « segmentarisations », « bureaucratisations » figent les institutions, accentuent l'exclusion de ces jeunes (...). Accompagner l'errance pour faire cohérence, à plusieurs. Prendre en compte leurs temporalités. Il s'agit que le réseau fasse institution ; un réseau qui soit contenant et soutenant sans être enfermant, qui permette la diffraction des transferts ; un réseau qui intègre le non professionnel et les familles ; un réseau où les intervenants se fassent confiance. »*

La « réponse » à cette problématique des jeunes en itinérance ne se trouverait donc pas uniquement dans la construction de nouveaux projets innovants et ciblés à la destination de ce public. C'est aussi sur une réaffirmation de certains droits, sur le renforcement de l'aspect préventif et sur une meilleure collaboration entre différents secteurs que nous pouvons agir. Les différents secteurs que ce soit l'aide à la jeunesse et l'aide sociale générale ont parfois du mal à répondre aux besoins d'une jeunesse qui évolue. La segmentation implique également un manque de fluidité dans les interventions des services fréquentés par le jeune.

Prendre le temps de se rencontrer, d'échanger nos constats, et de collaborer ensemble, et dans le respect du cadre de chacun, serait d'autant plus nécessaire dans un moment de transition tel que celui du passage à la majorité. C'est aussi à ce niveau qu'il faut faire « co errance ».

Nous espérons avoir le temps et l'énergie, avec d'autres, d'inventer ces nouveaux chemins en 2018 !

L'équipe KAP

## **Bibliographie :**

Chaque année, le travail autour de nos diagnostics sociaux nous permet de découvrir différentes publications sur les thématiques qui nous préoccupent. Ci-joint le lecteur trouvera une bibliographie sélective. Elle reprend quelques écrits intéressants à partir desquelles nous avons travaillé en 2017. Nous avons également publiés nous même certains.

### **Ouvrages, articles et revue :**

- BLAIRON J, FASTES J, (2017) Les violences institutionnelles en aide à la jeunesse du point de vue des bénéficiaires, in *Intermag*, [PDF en ligne] , [http://www.caaj.cfwb.be/index.php?eID=tx\\_nawsecuredl&u=0&g=0&hash=d7162db693c6e012e32e4e63c69d4c1da7f42af1&file=uploads/media/intermag\\_Jean\\_Blairon.pdf](http://www.caaj.cfwb.be/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&g=0&hash=d7162db693c6e012e32e4e63c69d4c1da7f42af1&file=uploads/media/intermag_Jean_Blairon.pdf)
- BRIKÉ X., (2017), *L'expérience de l'exil au travers du regroupement. Mythes procédures et déracinements*, Louvain-la-Neuve, Éditions Academia.
- BRIKÉ X., GATTI O., GODART S. (2016), « Les adolescents à l'épreuve du regroupement familial » in *Revue L'Observatoire*, numéro 89, pp 53-55.
- BRIKÉ X., GODART S. (2017), "Les adolescents et le regroupement familial" in *Revue Journal Droit des jeunes*, numéro 365, pp 5 -9.
- DUVIVIER E.(2014), « Habiter la rue et se « débrouiller ». Parcours de mineurs étrangers non accompagnés à Bruxelles» in *Revue Pensée Plurielle*, numéro 35, p 69-81.
- LE REST P., (2006), *l'errance des jeunes adultes, causes, effets, perspectives*, Paris, l'Harmattan.
- LANTAIR H., (2017) *Évolution inquiétante des ruptures adolescentes. Comment sortir de notre impuissance ?* in *La Revue Nouvelle*, numéro 8, p .
- MORIAU J. (2005) *Les jeunes incasables, une construction collective*, in *Ethica Clinica*, numéro 41.
- PIMOR T. (2014), « Décryptage biographique d'une famille de rue : carrières subjectives et inculcations objectives dans les trajectoires de jeunes en errance Zonards » in *Revue Pensée Plurielle*, numéro 35, p 53-68.
- ROSA H. (2010), *Accélération. Une critique sociale du temps*, Paris, La Découverte.
- ROTHE C. (2010), « Jeunes en errance » Les effets pervers d'une prise en charge adaptée , in *Agora débats/junesse*, numéro 54 [html en ligne] <https://www.cairn.info/revue-agora-debats-jeunesses-2010-1-page-87.htm>
- VAN DE VELVE C., GUYOT M. (2017) , Nos futurs : jeunesse, pressions et injonctions, *revue Pauvreté* [PDF en ligne] <http://www.le-forum.org/uploads/images/fblp-pauverite-13-web.pdf>

## Recherche

- LA VIOLETTE C. (2017), Jeunes précaires dans l'impasse ? résignation et débrouille en situation de pauvreté [html en ligne] <https://www.iweps.be/publication/jeunes-precaires-limpasse-resignation-debrouille-situation-de-pauvrete/>
- SOS JEUNES, ABAKA (2012), La majorité, un passage redouté ? Avoir 18 ans en errance à Bruxelles, [PDF en ligne] [http://www.sosjeunes.be/IMG/pdf/sos\\_jeunes\\_la\\_majorite\\_un\\_passage\\_redoute\\_-\\_synthese\\_.pdf](http://www.sosjeunes.be/IMG/pdf/sos_jeunes_la_majorite_un_passage_redoute_-_synthese_.pdf)

## Brochures

- FEANTSA (2017), Les droits des jeunes n'attendent pas demain, [PDF en ligne] <http://www.feantsa.org/download/french-version1323352917986120825.pdf>
- FEANTSA (2017), Enfermés dehors – des solutions de logement pour la transition vers l'indépendance des jeunes en situation de vulnérabilité, [PDF en ligne] <http://www.feantsa.org/download/report-chloe-fr5741023319407195239.pdf>

## Site internet de référence

- Site les ronds-points de l'itinérance [http://rondpointdelitinerance.ca/recherche-ressources?publication\\_date=1970-01-01%2000%3A00%3A00&page=6](http://rondpointdelitinerance.ca/recherche-ressources?publication_date=1970-01-01%2000%3A00%3A00&page=6)



Le KAP existe et se développe grâce au soutien de :



Et également avec le soutien de Delta Loydt et de la Fondation Roi Baudouin



